

Initiative actualité de protection



**OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation
à l'école maternelle
et à l'école primaire**



**L'Église de Coire risque
d'être divisée à cause
de l'idéologie LGBT!**

Cour épiscopale de Coire et la cathédrale (à gauche)

Introduction de l'idéologie LGBT sous couvert de «prévention»

L'Évêché de Coire entend contraindre tous les collaborateurs ecclésiastiques, y compris les prêtres, à signer un code de conduite concernant la prévention des abus, mais teinté d'idéologie, qui devrait entrer en vigueur à la fin juin 2022. Refuser de le signer peut entraîner le licenciement, selon la position adoptée par l'Évêché. Pour des motifs de conscience, de nombreux membres du Cercle des prêtres de Coire refusent de signer ce document et appellent à résister. Les critiques sont virulentes: violation de la doctrine de l'Église, hypocrisie et introduction de l'idéologie LGBT sous couvert de «prévention». L'Évêque Joseph M. Bonnemain, à ce poste à Coire depuis février 2021, est responsable de la teneur de ces directives, bien qu'il ne les ait pas rédigées lui-même.

Dans son intéressante prise de position¹, le Cercle des prêtres de Coire explique de manière très approfondie pourquoi leur conscience ne leur permet pas de signer ce code de conduite², même s'ils sont d'accord avec 95% des propositions concernant la prévention des abus. Ce code de conduite «enfreint de multiples fois la doctrine et la discipline de l'Église ca-

tholique». Il exige par exemple (page 14): «Je renonce à tout jugement globalement négatif de certains comportements apparemment non bibliques liés à l'orientation sexuelle». «Souscrire à cette phrase», affirme le Cercle des prêtres de Coire, «c'est s'interdire de proclamer la doctrine catholique sur l'homosexualité». Même le quotidien NZZ, dans son édition en ligne, se prononce en faveur du Cercle des prêtres: «les homosexuels au centre du débat: l'Évêché de Coire menacé de division / l'Évêque exige des prêtres qu'ils signent des directives qui contreviennent à l'enseignement de l'Église universelle – faute de quoi il les évincera»³. Pour le Cercle des prêtres de Coire, l'Église catholique ne peut s'adapter que dans certaines limites à l'évolution dans la société.

Bien entendu, l'Église catholique du canton de Zurich voit les choses tout autrement. Elle est l'éditrice du document sur la prévention. Zurich, tout comme les Grisons, Schwytz, Glaris, Obwald et Nidwald, sont des cantons rattachés à l'Évêché de Coire. On peut penser qu'avant cet incident, des personnages influents de cette Église catholique cantonale ont exercé de fortes pressions sur la direction de l'Évêché de Coire.

Suite à la page 6

Absurde: le magazine «Wir Eltern» propose que l

Selon un article paru dans le magazine «Wir Eltern», la sexopédagogue Tina Reigel appelle à passer à un style éducatif plus offensif en matière de sexualité: elle demande la mise en place de «chambres de masturbation dans les crèches» et aimerait que les parents, au moment de langer leurs jeunes enfants, «nomment» leurs parties génitales. Nous avons sollicité l'avis du prof. Jakob Pastötter, sexologue et anthropologue, à propos de cette nouvelle éducation sexuelle «mainstream».

ACTUALITÉS INITIATIVE DE PROTECTION: dans une interview publiée en avril 2022 dans le magazine «Wir Eltern», la sexopédagogue Tina Reigel¹ invite les enseignant-e-s, avec les enfants de première année, à façonner des clitoris en pâte à modeler. D'abord, qui peut prétendre au titre de sexopédagogue?

Prof. Pastötter: n'importe qui peut se targuer d'être sexopédagogue – très peu de parents le savent. Et la plupart des gens ne savent pas non plus que l'éducation sexuelle s'accompagne de quantité d'affirmations qui n'ont absolument aucun fondement scientifique.

L'interview en question montre tout le dilemme de cette éducation sexuelle mainstream: elle ne comprend rien à la sexualité ni à la pédagogie, mais ceux qui la préconisent sont considérés comme des sexologues par une grande partie de la population. L'«éducation sexuelle» pratiquée aujourd'hui recourt souvent aux méthodes proscrites du «grooming» (entrer dans le cercle de confiance des enfants), sous prétexte de prévention des abus.

AIP: Vous venez d'évoquer la méthode du grooming. Pouvez-vous expliquer plus exactement à notre lectorat ce que vous entendez par là?

Prof. Pastötter: il s'agit de cibler un enfant ou un adolescent afin d'en abuser sexuellement. L'auteur crée

une fracture entre la conscience de l'enfant et l'acte commis. C'est d'autant plus facile si la victime est déjà habituée à séparer ses sentiments de ce qui se passe avec ses organes génitaux. Le corps devient alors un simple objet, la sexualité n'étant plus qu'une fonction d'une banalité extrême au sens médical et mécanique. Cette conception empêche la valorisation des personnes. Les corps et la sexualité sont séparés de la personnalité et rabaissés au rang d'objet utilitaire. Cependant, la sexualité humaine réside essentiellement dans la personnalité et non dans les organes sexuels. C'est pourquoi j'affirme que les pédagogues sexuels ne comprennent ni la sexualité, ni ce qu'est l'éducation. Leur approche de la sexualité est celle d'un mécanicien.

AIP: Madame Reigel propose de façonner des organes génitaux en pâte à modeler en affirmant: «Se familiariser avec le clitoris, c'est indirectement faire de la prévention». Qu'en dites-vous?

Prof. Pastötter: Cette affirmation à l'emporte-pièce, qui ne repose sur aucun fondement scientifique, est

Ma
si on m
dégoû
lui d



Les enfants créent des organes génitaux en pâte à modeler

navrante. Certes, les connaissances en anatomie font tout à fait partie de l'éducation générale, mais s'attendre à ce que ces connaissances exercent une fonction de protection est complètement tiré par les cheveux. Le problème n'est pas qu'un enfant fasse une déposition de police en affirmant qu'il a été manipulé et touché «là en bas» par un adulte; le problème est que l'adulte a violé l'intégrité corporelle de l'enfant. Dans la sexualité – et cela vaut autant dans sa pratique normale que dans le cas d'un abus –, les sentiments sont quelque chose d'essentiel.

AIP: Dans l'interview en question, on affirme que les enfants sont des «êtres sexuels» et que certains «se stimulent dès la naissance». Il s'agirait «d'installer des endroits de masturbation» dans les crèches, et il faudrait que les maîtresses d'école maternelle incitent les enfants à jouer au «docteur», car ce sujet est très important. Madame Reigel vit-elle sur une autre planète?

Maman m'a dit que
j'oblige à faire des choses
tantantes comme ça, je dois
dire. Alors elle appellera
la police!



Prof. Pastötter: Oui, effectivement, madame Reigel vit dans un autre monde. Nous avons affaire ici au phénomène de projection. Les adultes qui n'ont visiblement aucun souvenir de leur propre enfance et qui, en plus, ne comprennent pas le maigre nombre d'études scientifiques faites sur ce sujet, projettent leur propre sexualité sur les enfants. S'il en était autrement, cette dame ferait l'effort de visiter des écoles maternelles afin d'avoir une vision réaliste de la situation. Où sont les études permettant d'étayer et donner de la crédibilité à ces affirmations et ces revendications? Mais ces prétendus éducateurs n'en ont cure. L'objectif réel est de normaliser un comportement qui, certes, se produit parfois, mais qui n'a jamais été attesté scientifiquement, parce que même la science pédagogique ne s'aventure pas sur ce terrain. Oui, les enfants sont curieux de tout, et oui, certains enfants jouent avec leurs organes génitaux, dans de rares cas même avec «compulsion», mais on ne comprend pas quelle est leur motivation: Ennui? Compensation d'autres sentiments? Échappatoire pour des situations d'abus vécus, notamment l'exposition à la pornographie? Personnellement, je peux que tenter de deviner, car il n'existe justement aucune étude à ce sujet – les recherches mentionnées ont toutes été menées auprès d'enfants qui avaient eux-mêmes vécu des abus!

Important: les enfants ne veulent pas des expériences sexuelles, ils veulent de l'amour – et l'amour ne peut pas être inculqué, il doit être vécu.

AIP: Que conseillez-vous aux parents, enseignants et directeurs d'école dont les enfants ont été endoctrinés à l'école par une telle «éducation»?

Prof. Pastötter: Ce qu'on attend de nous, c'est de résister de manière active et intelligente. Les enseignants qui promeuvent une telle éducation sexuelle doivent pouvoir se rendre compte qu'il existe des voix contraires s'appuyant sur des arguments légitimes. Adressez-vous à l'Association Initiative de protection, qui vous aidera par ses conseils et son assistance juridique. ■

¹ Tina Reigel est une ancienne danseuse devenue éducatrice sexuelle et sociale. Elle s'occupe principalement de sexualité infantile et de travail avec les parents.

L'Association Initiative de protection a écrit une lettre de protestation à la maison d'édition CH Media, à Aarau, et à la rédaction de «Wir Eltern», courrier que vous trouverez sur notre site Internet: <https://www.schutzinitiative.ch/brief-wir-eltern/>



Parents, prenez garde: brochure «éducation sexuelle» pour enfants dès 12 ans

L'organisation Santé Sexuelle Suisse (SSCH), maintes fois critiquée dans les colonnes d'«Actualité Initiative de protection», a publié, l'automne dernier, une brochure destinée aux enfants dès 12 ans. Ce document, qui traite de «l'amour, la sexualité, la contraception et plus encore», incite justement les enfants à des expériences sexuelles et à divers partenariats sexuels qui mettent directement leur santé en danger. Verena Herzog, conseillère nationale et membre du comité de présidence de l'Association Initiative de protection, a interpellé le Conseil fédéral à ce sujet pendant la présente session d'été.

Dans cette brochure prétendument «d'éducation sexuelle», SSCH présente à des enfants d'à peine 12 ans des accessoires pour jeux sexuels, s'indigne une mère lors d'une conversation téléphonique avec l'Association Initiative de protection. Après une brève vérification, le cas est clair: la teneur de la brochure d'éducation sexuelle «Hey You» est tellement déplacée et indécente que seuls des extraits peuvent en être publiés ici.

Ainsi, la «stimulation de la zone de l'anus et du canal anal» est présentée comme procurant du plaisir et qualifiée de comparable aux relations sexuelles vaginales. Plus aucune distinction n'est faite entre les relations hétérosexuelles et homo-



Idéologie sexuelle permissive

son identité et son orientation sexuelle, et on relève que l'on peut aussi être trans, non binaire, agender ou genderfluid, et il s'agirait d'une situation tout à fait normale correspondant à la réalité. Dans le domaine des relations, on propose aux enfants de 12 ans des modèles de relations de promiscuité comme «ami.es spéciaux.ales», «sexfriends» ou «friends with benefits».

Heureusement, des membres du Parlement national, en nombre toujours plus grand, s'insurgent contre de tels agissements. La conseillère nationale Verena Herzog a en effet déposé une nouvelle interpellation au Conseil fédéral, qui comprenait les questions suivantes:

Points de l'interpellation au Conseil fédéral

- 1 Compte tenu des contenus mentionnés, quelle est la position du Conseil fédéral à propos de l'âge minimum de 12 ans requis dans la brochure d'éducation sexuelle 2021 publiée par Santé Sexuelle Suisse (SSCH)?
- 2 Le Conseil fédéral trouve-t-il raisonnable que l'organisation SSCH, qu'il cofinance, dresse un portrait favorable de pratiques sexuelles comme les relations anales?
- 3 Le Conseil fédéral peut-il comprendre que de nombreux parents se fassent du souci pour leurs enfants lorsque ceux-ci sont influencés par un discours sur l'identité et l'orientation sexuelle?
- 4 Le Conseil fédéral trouve-t-il raisonnable que l'on attire l'attention d'enfants âgés d'à peine 12 ans des «modèles de relations» comme «ami.es spéciaux.ales», «sexfriends» ou «friends with benefits»?
- 5 Vu les incidents répétés concernant SSCH, le Conseil fédéral est-il prêt à revoir sa participation financière à cette organisation?

Malheureusement, le conseiller fédéral responsable de l'Office fédéral de la santé publique est Alain Berset, connu pour botter en touche avec des phrases creuses comme «Le Conseil fédéral ne se prononce pas sur les contenus de l'éducation sexuelle, qui sont du ressort des cantons».

Appel à tous les parents

Et pourtant: lorsque les autorités politiques sentent une résistance constante, ils ont tendance à tirer silencieusement leurs propres conclusions, pour décider qu'à l'avenir, ils ne se laisseraient plus confronter à des questions délicates. Mais ce qui vaut pour le monde de la politique vaut aussi pour le domaine privé et le domaine scolaire. Si donc des parents courbent l'échine et acceptent que soit propagée dans l'école de leurs enfants une «éducation sexuelle» offensante et servant les buts des milieux pédophiles, les idéologues de la sexualité interpréteront cela comme un feu vert à leurs activités. Si, par contre, ils butent sur la résistance des parents, des enseignants et des responsables locaux de l'éducation, l'avance de cette idéologie sexuelle néfaste pour les enfants pourra être stoppée. ■

Rapport de Berne



Dr. Sebastian Frehner,
ancien conseiller
national, Riehen (BS)

Quo vadis, famille suisse? La co-maternité est-elle à l'horizon?

«Mater semper certa est», disait-on dans la Rome antique, en français «la mère est toujours certaine». Les Romains en étaient convaincus, puisque la mère d'un enfant est toujours la femme qui lui a donné naissance. Par contre, concernant le père, les choses étaient plus floues: «Pater semper incertus est» («Le père est toujours incertain»). Avant l'arrivée des tests ADN, il y avait toujours un

doute... Dans certaines sociétés, p. ex. le judaïsme conservateur, cette approche est toujours celle qui prévaut (la religion ne se transmet que par la mère).

Ce qui constitue une famille a aussi été clair pendant longtemps. Traditionnellement, elle comprenait un homme et une femme, mariés et ayant engendré (au moins) un enfant ensemble. De telles familles bénéficiaient d'une protection supérieure (p. ex. quant au statut social et fiscal et en matière d'héritage), alors que les autres formes de vie commune, notamment le concubinage ou le partenariat homosexuel, étaient moins privilégiées.

Mais désormais, le monde change, entraînant de nouvelles réalités de vie: dans la plupart des pays, le mariage devient moins attrayant. Presque la moitié des unions finissent par un divorce. Les couples homosexuels ne sont plus une chose inhabituelle et les familles recomposées sont une réalité courante.

Dès lors, certains milieux en déduisent que le mariage et la famille au sens traditionnel sont des concepts dépassés qu'il s'agit d'adapter à la réalité actuelle. Divers pays ont déjà prévu de moderniser le droit de la filiation: ils entendent remplacer la parentalité «biologique» par la parentalité «sociétale» et aménager d'autres structures telles que la «pluri-parentalité» ou la «co-maternité». Il devrait également être possible pour un enfant d'avoir plusieurs

mères, voire quatre parents (p. ex. trois hommes et une femme). Le fait, pour un enfant, de connaître ses vrais géniteurs, deviendrait complètement insignifiant: à la famille biologique se substituerait la «communauté de responsabilité».

Il faut néanmoins toujours être conscient des conséquences des nouvelles règles. Pour beaucoup, l'identité individuelle est très importante; témoins les enfants adoptés qui, tôt ou tard, cherchent à savoir qui sont leurs géniteurs. Le thème de la filiation est égale-

ment un sujet de préoccupation: «Qui étaient mes ancêtres, qu'ont-ils fait dans la vie, quelles caractéristiques ai-je héritées d'eux?»

Les nouvelles propositions de révision du droit de la famille ne tiennent aucun compte de ces aspects importants pour la société et les individus. D'abord, elles font la part belle à l'individualisme; elles découlent de la grande aspiration à la réalisation de soi qui ne souffre aucune restriction. Ensuite, elles sont l'expression de la lutte permanente menée par certains milieux contre la famille traditionnelle en tant que noyau d'une société libre et responsable.

Ce qui m'irrite à cet égard, c'est qu'en Suisse, outre les Rouges-Verts, ce

sont les milieux politiques libéraux – qui ont pourtant souvent ma faveur au niveau politique – qui s'entichent de ce concept de communauté de responsabilité. Comble de leur irresponsabilité: ils propagent l'idée que la liberté individuelle serait ainsi favorisée, ignorant au passage cette préoccupation majeure qu'a toujours été celle de l'Association Initiative de protection: le bien de l'enfant lui-même.



Qui est ma vraie mère?

Sebastian Frehner,
ancien conseiller national, Riehen (BS)

Suite de la page 1

Mise en œuvre du programme LGBT

De l'avis de l'Association Initiative de protection, le Cercle des prêtres de Coire avance également un argument de poids: «L'Évêque a été l'instrument des milieux LGBT pour introduire leur idéologie sous couvert de prévention des abus dans l'Église et ainsi tenter de vider de sa substance la doctrine de la foi de l'Église». On trouve aussi dans ce code de conduite



Code de conduite:
refuser de le signer,
c'est s'exposer à
être licencié!

l'injonction à «reconnaître les droits sexuels comme des droits humains», cette reconnaissance s'appliquant «en particulier au droit à l'autodétermination sexuelle». Dans le même passage, on lit que «les êtres humains décident, de manière libre et responsable, de la manière dont ils comprennent les divers aspects de la sexualité (fonction de plaisir, fonction sociale, fonction identitaire, fonction reproductive)». Les enfants étant

également des êtres humains, ces prescriptions visent chaque enfant dès la naissance. Concrètement, il s'agit d'offrir aux enfants et aux adolescents la possibilité d'expérimenter le plaisir sexuel. Cela signifie aussi que le «droit à l'avortement» doit être reconnu par les personnes exerçant le ministère pastoral, et même comme un droit humain!

Il est ahurissant de constater que de tels concepts idéologiques savamment concoctés par des groupes de lobbyistes internationaux extrêmement bien reliés en réseau s'infiltrèrent jusque dans un document sur la prévention de l'exploitation sexuelle édité par une institution ecclésiastique!

«Actualités Initiative de protection» publie depuis des années des mises en garde provenant d'experts scientifiques⁴ contre les concepts pédagogiques et des expressions telles que «droits sexuels», contaminés par l'idéologie pédophile. Ces efforts sont absolument nécessaires, car la tendance à remplacer les faits scientifiques par des idéologies se poursuit implacablement dans le monde entier.

Lettres à l'Évêché de Coire

Fin septembre 2021 et mi-mai 2022, l'Association Initiative de protection a envoyé à l'Évêque de Coire des courriers rendant attentifs aux conséquences dramatiques des slogans agressifs et des idéologies toxiques sur la sexualité qui se sont infiltrées dans le code de conduite. Espérons que l'Évêché de Coire modifiera son code de conduite ou l'abandonnera complètement.

¹ <https://www.churer-priesterkreis.ch/verhaltenskodex-stellungnahme.pdf>

² **Code de conduite sur la gestion du pouvoir** / Prévention des abus spirituels et de l'exploitation sexuelle; 32 pages, 2021; Texte: Karin Iten, Stefan Loppacher; éditeur: Prévention des abus de pouvoir dans l'Évêché de Coire, c/o Église catholique du canton de Zurich, Hirschengraben 66, 8001 Zurich.

³ NZZ online, 5 mai 2022, page consultée le 28.05.2022

⁴ p. ex. les professeurs Maurice Berger, Karla Etschenberg, Jakob Pastötter, Christian Winterhoff, David Paton, etc.

Appel aux dons:

Initiative de protection
Case postale, 4142 Münchenstein
Compte postal: PC 70-80 80 80-1
IBAN: CH67 0900 0000 7080 8080 1

Téléphone pour les parents et autres personnes concernées
qui veulent des conseils: 061 702 01 00
www.initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / **Abo:** CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction:** Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, **Compte postal:** 70-80 80 80-1 © Association Initiative de protection / **Images:** p. 1/2/5: iStockphoto; le reste: m.à.d. / **Maquette:** WJP Werbeagentur, 4053 Basel / **Impression:** Bruhin Spühler AG, Rütli.

Nous dépendons de votre soutien de toute urgence!

Association Initiative de protection



OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation
à l'école maternelle
et à l'école primaire